

**ASSOCIATION A.M.A.H.C.
28 RUE DENFERT ROCHEREAU
69004 LYON**

EXERCICE 2024

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

DU

**CABINET INELYS AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

**INELYS AUDIT
SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
S.A.S. AU CAPITAL DE 14 000 €
66 Quai Charles DE GAULLE
Cité internationale
69006 LYON
TEL.: 04 37 42 07 07
Email : inelys@inelys.fr**

ASSOCIATION A.M.A.H.C
28 RUE DENFERT ROCHEREAU
69004 LYON

EXERCICE 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux membres de l'Association AMAHC,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre association, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association AMAHC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-53 et R. 821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprises relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI - Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LYON, le 30 mai 2025

Pour le CABINET INELYS AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nicolas PRIEST

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	15 507	15 507		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	73 331	65 262	8 069	11 277
Autres immobilisations corporelles	813 123	579 590	233 533	225 003
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	33 512		33 512	32 068
TOTAL I	935 473	660 359	275 114	268 348
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	85 082		85 082	159 349
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	172 050		172 050	248 113
Valeurs mobilières de placement	13 100		13 100	13 100
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 032 974		1 032 974	1 004 051
Charges constatées d'avance	284 580		284 580	217 316
TOTAL III	1 587 787		1 587 787	1 641 929
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 523 260	660 359	1 862 901	1 910 277

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2024	31/12/2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	237 509	237 509
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
- dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	537 975	377 857
Report à nouveau	-7 292	80 183
- dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-7 292	80 183
Excédent ou déficit de l'exercice	27 961	72 643
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	90 439	-59 721
Situation nette	796 154	768 192
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	107 820	117 578
Provisions réglementées		
TOTAL I	903 973	885 770
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	81 700	106 467
TOTAL III	81 700	106 467
Provisions		
Provisions pour risques	84 858	74 678
Provisions pour charges		
TOTAL IV	84 858	74 678
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	132 791	222 382
Emprunts et dettes financières diverses	1 974	1 458
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	325 175	301 190
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	294 745	289 275
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 148	17 084
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	15 537	11 974
TOTAL V	792 370	843 363
Écarts de conversion passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 862 901	1 910 277

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Cotisations	5 800	6 510
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Ventes de prestations de services	1 264 133	1 300 115
- dont parrainages		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics	1 747 142	1 585 474
- dont concours publics aux activités sociales et médico-sociales	1 747 142	1 585 474
Subventions d'exploitation	292 337	233 439
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 935	150
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	8 929	12 814
Utilisations des fonds dédiés	80 239	33 772
Autres produits	22 914	11 373
TOTAL I	3 424 430	3 183 648
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 144 498	1 069 506
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	111 620	98 575
Salaires et traitements	1 405 500	1 288 945
Charges sociales	632 415	556 446
Dotations aux amortissements et dépréciations	48 033	34 879
Dotations aux provisions	10 180	2 959
Reports en fonds dédiés	55 472	58 232
Autres charges	24 921	2 864
TOTAL II	3 432 640	3 112 405
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-8 210	71 243

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	12 903	2 878
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	12 903	2 878
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilés	2 338	2 816
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	2 338	2 816
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	10 565	62
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	2 355	71 305
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	20 741	226
Sur opérations en capital	12 382	2 469
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	33 124	2 696
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 456	1 189
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	636	114
TOTAL VI	5 093	1 303
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	28 031	1 392
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	2 425	54
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	3 470 456	3 189 221
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	3 442 496	3 116 578
EXCÉDENT OU DÉFICIT (Total des produits - Total des charges)	27 961	72 643
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	94 439	-59 721

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	58 475	56 091
Bénévolat	5 974	6 500
TOTAL	64 448	62 591
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	58 475	56 091
Personnel bénévole	5 974	6 500
TOTAL	64 448	62 591

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 1 862 901 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 27 961 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03, du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et du règlement n°2019-04 du 08 novembre 2019 relatif aux ESSMS.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Tableau de détermination du résultat effectif global

	EXERCICE 31/12/2024	EXERCICE 31/12/2023
RESULTAT COMPTABLE	27 960,75	72 227,83
Reprise de résultat antérieur	47 925,83	154 578,67
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	75 886,58	227 222,14
dont résultat effectif sous gestion propore	-66 478,35	132 364,84
dont résultat effectif sous gestion contrôlée	142 364,93	94 857,30

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|--------------------------------------|----------------|
| • Logiciels | de 1 à 5 ans, |
| • Matériels | de 5 à 10 ans, |
| • Agencements et aménagements | de 5 à 10 ans, |
| • Mobilier de bureau et informatique | de 3 à 5 ans, |
| • Mobilier | de 5 à 10 ans, |
| • Matériel de transport | 5 ans. |

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

La reprise au compte de résultat au titre de l'exercice 2024 est de 12 382 €.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés ne sont pas constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue selon la méthode de l'ANC 2021 applicable à compter de cet exercice sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 64 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 111 999 euros.

Provision pour risques et charges

L'association applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

La provision pour fonds de garantie du service vacances a été ajustée au regard de la différence entre les cotisations annulation perçues et les remboursements réalisés suite aux annulations des clients.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 81 706 €

Emprunts

L'association a souscrit le 16 décembre 2020 un emprunt d'un montant de 263 000 euros dans le cadre du dispositif des prêts garanti par l'Etat. Le remboursement de cet emprunt a débuté au 1er janvier 2023.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'un suivi permettant d'identifier 295 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 20,21 €/heure chargée correspond à un montant de 5 973,52 euros.

L'association bénéficie d'une mise à disposition d'une personne du VINATIER à titre gratuit et valorisée à 58 474 euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

L'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 prévoit la communication du montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2024 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association. Toutefois, dans la mesure où cette information conduit à communiquer une rémunération individuelle, il n'est fait aucune mention dans la présente annexe.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 507		
TOTAL	15 507		
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage	73 641		
- Générales, agencements et aménagements divers	614 952		6 281
Matériel :			
- De transport	39 900		5 257
- De bureau et informatique, mobilier	132 403		48 386
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	860 896		59 924
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	32 068		13 724
TOTAL	32 068		13 724
TOTAL GÉNÉRAL	908 470		73 648

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			15 507	
TOTAL			15 507	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :				
- Gales, agencts et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage		310	73 331	
- Gales, agencts et aménagt. divers		12 530	608 703	
Matériel :				
- De transport			45 157	
- De bureau et informatique, mobilier		21 526	159 263	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don, destinés à être cédés				
TOTAL		34 366	886 454	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		12 280	33 512	
TOTAL		12 280	33 512	
TOTAL GÉNÉRAL		46 645	935 473	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 507			15 507
TOTAL	15 507			15 507
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	62 364	3 208	310	65 262
Installations générales, agencements et aménagements divers	417 908	23 387	12 530	428 765
Matériel de transport	39 665	1 236		40 901
Matériel de bureau et informatique, mobilier	104 677	24 665	19 419	109 923
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	624 615	52 496	32 259	644 852
TOTAL GÉNÉRAL	640 122	52 496	32 259	660 359

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients	74 678	10 180		84 858
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	74 678	10 180		84 858

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	74 678	10 180		84 858
- D'exploitation		10 180		
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	33 512		33 512
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	85 082	85 082	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	9 107	9 107	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 891	9 891	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	20 464	20 464	
Divers	61 265	61 265	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	71 324	71 324	
Charges constatées d'avance	284 580	284 580	
TOTAL	575 225	541 713	33 512

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : - A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine	132 791	66 153	66 638	
Emprunts et dettes financières diverses	1 974	1 974		
Fournisseurs et comptes rattachés	325 175	325 175		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	138 504	138 504		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	140 827	140 827		
Impôts sur les bénéfices	2 425	2 425		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	12 988	12 988		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	22 148	22 148		
Produits constatés d'avance	15 537	15 537		
TOTAL	792 370	725 732	66 638	

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 866	43 210
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	180 037	179 093
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	224 903	222 303

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	3 375	
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	27 476	7 125
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	30 851	7 125

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2024	31/12/2023
Produits :	- D'exploitation	15 537	11 974
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		15 537	11 974

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2024	31/12/2023
Charges :	- D'exploitation	284 580	217 316
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		284 580	217 316

Tableau de subventions d'exploitations

Subventions	Accordées du 01/01/2024 au 31/12/2024	Dont reçues du 01/01/2024 au 31/12/2024	Comptabilisées ultérieurement
	①	②	①-②
SUBV ETAT	11 250	11 250	
SUBV CCAS VILLE DE LYON	4 000	4 000	
SUBV FONDATION DE FRANCE	36 000	25 000	11 000
SUBV METROPOLE DE LYON	238 087	176 822	61 265
SUBV CPAM	3 000	3 000	
TOTAL	292 337	220 072	72 265

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
UN LOGEMENT D'ABORD	57 356	18 329	57 356			18 329	
TOTAL	57 356	18 329	57 356			18 329	
Contributions financières d'autres organismes							
PROJET FORMATIONS	4 624					4 624	
CPAM PAO	3 643	1 149				4 792	
FONDATION DE FRANCE	40 843	36 000	22 883			53 960	
TOTAL	49 110	37 149	22 883			63 376	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	106 466	55 478	80 239			81 706	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds propres 431-5

(art. 153-1 du règlement ANC 2019-04)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	237 509				237 509
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	377 857	132 364	34 116	6 362	537 975
- dont réserves des activités sociales et médico sociales					
Report à nouveau	80 183	-59 721	200 350	228 104	-7 292
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales	80 183				-7 292
Excédent ou déficit de l'exercice	72 643	-72 643	27 961		27 961
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales	-59 721		94 439		90 439
Situation nette	768 192		262 427	234 466	796 154
Dotations consommables					
Subventions d'investissement	117 578		2 625	12 382	107 820
Provisions réglementées					
TOTAL	885 770		265 052	246 848	903 973

Commentaires : néant